

Définir son projet professionnel : apport d'un outil numérique dans le développement de l'autodétermination des travailleurs en situation de handicap intellectuel

Séverine Estival¹, Julie Renaud¹, Virginie Demulier² et Jean-Claude Martin²

¹Auticiel, Paris

²Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique, Orsay

L'autodétermination englobe l'ensemble des habiletés et des attitudes qui permettent à l'individu d'agir directement sur sa vie, en effectuant librement des choix, non influencés par des agents externes imposés (Wehmeyer, 2003). L'autodétermination est un concept clé dans le choix et la poursuite d'un projet professionnel, or les personnes ayant un trouble du développement intellectuel (TDI) présentent un faible niveau d'autodétermination comparativement à leur pairs sans handicap intellectuel (Gomez-Vela, 2012; Lachapelle et al., 2005). À l'inverse, des études ont démontré que l'autodétermination était liée positivement à l'atteinte des objectifs et à la qualité de vie des personnes ayant un TDI (Lachapelle et al., 2005; Wehmeyer & Palmer, 2003).

L'objectif de ce projet est de soutenir les personnes avec un TDI dans leurs choix professionnels. Pour cela, nous évaluerons l'efficacité de Coach Abileo, une solution numérique développée par l'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale Auticiel. Cet outil vise à aider les travailleurs à mieux comprendre leur environnement professionnel (notamment les relations au travail), à évaluer leurs compétences (identifier ce qu'ils savent faire), à définir leurs aspirations et objectifs professionnels (exprimer ce qu'ils souhaitent accomplir) et à acquérir des compétences pratiques essentielles (comme la ponctualité par exemple).

Le projet se divisera en deux grandes phases. La première consistera en une analyse des besoins sur le terrain, menée à travers des entretiens et des ateliers de groupe avec des travailleurs présentant un TDI et leurs encadrants. Cette phase explorera les défis liés à la construction d'un projet professionnel, en mettant un accent particulier sur l'autodétermination. Les résultats permettront de co-crée des contenus adaptés pour l'application, afin de répondre aux besoins spécifiques des travailleurs en matière de construction de projet professionnel et d'auto-évaluation des compétences. La seconde phase portera sur l'expérimentation de l'application par les travailleurs pendant six mois. L'objectif sera alors d'évaluer la pertinence des contenus proposés et d'analyser l'impact de cet outil numérique innovant sur l'accompagnement à la construction d'un projet professionnel.

A l'issue de l'expérimentation, les travailleurs présentant un TDI ayant bénéficié du dispositif devraient présenter des scores d'autodétermination plus élevés. Nous nous attendons à observer une augmentation de leurs capacités à s'autodéterminer dans le contexte professionnel, à se fixer des buts et à se projeter dans le cadre de leur projet professionnel (compétences de planification), ainsi qu'à un développement de compétences professionnelles (savoir-faire).

Financement : lauréat de l'Appel à Projets « Accès aux outils technologiques et numériques » 2023 lancé par une initiative commune de la FIRAH et de la Fondation Malakoff Humanis Handicap.